

## DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur Général  
Téléphone : 05 61 77 82 03

Directeur Général Adjoint  
Téléphone : 05 61 77 82 77

Secrétaire Général  
Téléphone : 05 61 77 83 57

Directeur de Cabinet  
Téléphone : 05 61 77 83 81

Télécopie : 05 61 77 83 61

# Décision n°2022-156 fixant la composition du Directoire

## Le Directeur Général,

- Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 6143-7 et suivants, D. 6143-35-1 et suivants,
- Vu le décret du Président de la République en date du 7 janvier 2022, portant nomination de Monsieur Jean-François LEFEBVRE en qualité de directeur général du centre hospitalier universitaire de Toulouse,
- Vu l'élection en date du 14 décembre 2021 du Professeur Fati NOURHASHEMI en qualité de Présidente de la commission médicale d'établissement,
- Vu l'information du Conseil de Surveillance.

## Décide :

### Article 1

Le Directoire du Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse est composé des membres nommés ci-après :

- Monsieur Jean-François LEFEBVRE, Directeur Général, *Président du Directoire*,
- Madame le Professeur Fati NOURHASHEMI, Présidente de la commission médicale d'établissement, *Vice-Présidente en charge des affaires médicales*,
- Madame le Professeur Odile RAUZY, Directrice du Département de Médecine, Maïeutique et Paramédical de la Faculté de Santé, *Vice-Président Doyen*,
- Monsieur le Professeur Pierre GOURDY, *Vice-Président Recherche*,
- Madame Christelle DEYMIE, Présidente de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques par intérim (**nouveau membre**),
- Madame Patricia CARDONA, Cadre supérieur de santé, IUCT- Oncopôle,
- Monsieur le Professeur Bruno VELLAS, Pôle Gériatrie et Projet INSPIRE – La Grave,
- Monsieur le Professeur Alain DIDIER, Chef du Pôle Voies respiratoires – Larrey,
- Monsieur le Professeur Olivier FOURCADE, Anesthésie-réanimation – Purpan,
- Madame le Professeur Isabelle CLAUDET, Chef du Pôle Hôpital des Enfants – Purpan,
- Monsieur le Docteur Nicolas DOUMERC, Urologie – Rangueil.

## Article 2

Sont membres invités à titre permanent :

- Monsieur le Professeur Bertrand MARCHEIX, Chef de Service de Chirurgie Cardio-vasculaire – Rangueil,
- Monsieur le Professeur Julien MAZIERES, Coordonnateur médical de la Fédération de Cancérologie,
- Monsieur le Professeur Didier CARRIE, Doyen Assesseur en charge de la politique territoriale.

## Article 3

Les coordonnateurs de la « Commission Projets » sont invités au Directoire.

## Article 4

Le règlement intérieur précise les modalités de fonctionnement du Directoire et notamment d'invitation d'autres membres en fonction de l'ordre du jour.

## Article 5

Les décisions antérieures fixant la composition du Directoire du CHU de Toulouse sont abrogées, notamment la décision 2022-125 du 12 avril 2022.

## Article 6

La durée du mandat des membres du directoire est de quatre ans. Ce mandat prend fin lors de la nomination d'un nouveau directeur, ainsi que dans les cas où son titulaire quitte l'établissement ou cesse d'exercer les fonctions au titre desquelles il était membre du directoire.

## Article 7

La présente décision entre en vigueur le 19 mai 2022.

## Article 8

En application des articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative, un éventuel recours contre cette décision peut être porté devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de la publication de cette décision.

Fait à Toulouse, le 18 mai 2022.

Le Directeur Général,  
  
Jean-François LEBREBRE

